REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE

COSO OUEST
Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire

PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE – COSO OUEST (P507888)

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR ADJOINT POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE (COSO-OUEST)

Termes de référence

Juillet 2026

I- CONTEXTE

1.1 Justification du projet

Durant la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a fait d'importants progrès sur le plan économique et de la gouvernance, renforçant sa position de moteur clé de la stabilité régionale, après les crises qu'elle avait subies. Cependant, les risques de fragilité régionale ainsi que des risques endogènes persistent et continuent de poser des défis dans un contexte de nouvelles pressions telles que la migration irrégulière, le changement climatique et les conflits liés aux ressources.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement ivoirien à travers les phases successives de son programme social dénommé PSGouv a réalisé d'importants investissements dans plusieurs domaines (eau, électrification, éducation, santé, emploi des jeunes, protection sociale, etc.), répondant aux besoins les plus urgents avec un axe dédié à la prévention de la fragilité dans les zones frontalières. En lien avec cette stratégie, le projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) mis en œuvre sur la période 2022-2028 avec une approche réussie de Développement Conduit par les Communautés (DCC) dans les localités frontalières vulnérables du Nord, démontre que la planification au niveau des villages, soutenue techniquement au niveau régional, peut renforcer durablement la cohésion sociale à travers la réalisation d'infrastructures et d'activités économiques identifiées et planifiés de façon inclusive par les bénéficiaires eux-mêmes au niveau local.

Les régions de l'Ouest du pays, en particulier dans le district des Montagnes, restent fragiles d'un point de vue économique et vulnérables aux conflits et aux risques de violence. Au titre des défis identifiés figurent la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires, les déficits en infrastructures lourdement affectées par les dernières crises militaro-politiques ainsi que les défis de gouvernance locale se traduisant en tensions communautaires exacerbées par les litiges fonciers.

C'est dans ce contexte que fort des acquis du projet COSO dans le Nord, le Gouvernement ivoirien avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale a initié le Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest).

1.2 Présentation du projet

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer l'accès à des services de base inclusifs et résilients ainsi qu'aux opportunités économiques dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. D'un montant global de 100 millions de dollars US (environ 60 milliards FCFA), le projet cible environ 620 localités rurales (villages et campements) dans 35 sous-préfectures des régions du Tonkpi, Guemon et Cavally et sera mis en œuvre sur la période 2026-2030. L'approche de mise en œuvre sera la même que le projet régional COSO en cours dans le Nord, c'est-à-dire le Développement Conduit par les Communautés (DCC) ou le Développement Communautaire Local (DCL), qui met les communautés bénéficiaires au centre des décisions de planification, de mise en œuvre et de suivi des investissements financés à leur profit.

Le projet COSO-Ouest est structuré autour de quatre (4) composantes ainsi décrites :

- **Composante 1 : Un développement local résilient et inclusif au niveau communautaire (51 millions USD).**

Par l'approche DCC, la composante 1 financera des infrastructures communautaires et des AGR résilientes au climat. Ces investissements aideront les communautés à combler les lacunes critiques dans les services de base, à développer des opportunités économiques locales et à renforcer leur capacité à planifier, mettre en œuvre et maintenir les investissements prioritaires au fil du temps. La sous-composante 1.1 relative à l'accès aux services de base grâce à des infrastructures résilientes et inclusives (40 millions USD), finance des infrastructures communautaires à petite échelle et résilientes au climat qui répondent aux besoins les plus urgents des communautés. Quant à la sous-composante 1.2 relative à l'augmentation des opportunités de subsistance pour les femmes et les jeunes (11 millions USD), elle vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes grâce au financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au niveau communautaire.

- **Composante 2 : Développement socio-économique au niveau régional (21 millions USD)**

Cette composante soutiendra la réhabilitation et le développement d'infrastructures économiques locales résilientes au niveau régional, répondant aux besoins socio-économiques nécessitant des solutions inter-villages ou une planification descendante. Elle se concentrera sur le renforcement du Développement Economique Local (DEL) en améliorant l'accès au marché et la connectivité entre les zones de production et les pôles économiques, en favorisant la création d'emplois, tout en élargissant la fourniture d'eau potable sûre dans les localités ciblées. Collectivement, ces investissements devraient libérer le potentiel économique local en réduisant les coûts de transaction, en créant de nouvelles opportunités et en améliorant la fiabilité des services essentiels. En reliant les zones de production aux marchés et centres de services, la composante catalysera la croissance de l'agriculture et d'autres secteurs. L'expansion qui résulte de l'activité du marché devrait se traduire par une création d'emplois significative — en particulier pour les jeunes et les femmes.

- **Composante 3 : Génération de connaissances et renforcement institutionnel (18 millions USD)**

Cette composante soutiendra l'institutionnalisation de l'approche de Développement Communautaire Local (DCL) et renforcera la coopération entre les communautés et les institutions. Elle financera des travaux analytiques, le dialogue politique, des interventions ciblées de cohésion sociale et le renforcement des capacités des acteurs locaux et des institutions gouvernementales qui supervisent la planification du développement local. La composante élaborera des outils opérationnels et recommandations politiques, et renforcera les capacités locales à planifier, mettre en œuvre et surveiller des investissements inclusifs. La composante financera également une évaluation d'impact pour évaluer l'impact d'un accès équitable aux services sur la prestation des services du dernier kilomètre. Afin de tirer pleinement parti des outils numériques développés dans le cadre du projet COSO Nord, ces outils seront mis à jour et améliorés, en particulier la plateforme de gestion des connaissances et le registre de cartographie des investissements.

- **Composante 4 : Gestion du projet (10 millions USD)**

Cette composante soutiendra la gestion et la coordination du projet aux niveaux régional, national et sous-national en couvrant les coûts d'exploitation de la planification, de la mise en œuvre et de la supervision technique des activités ; la gestion et le suivi des Normes Environnementales et Sociales (NES) ; la Gestion financière (GF) et la passation de marchés ; la préparation de Plans Travail et de Budget Annuels (PTBA), ainsi que de rapports d'avancement, de communication et des modalités de suivi et évaluation, y compris la mise en place d'un Système de Gestion de l'Information (SGI) et d'un mécanisme de retour d'information pour les bénéficiaires du projet. Les activités de coordination soutiendront la création et le fonctionnement des Commissions Régionales d'Approbation et de suivi des Sous-projets (CRAS), du Comité de Pilotage National (CPN) et des comités techniques nationaux et locaux.

Le projet sera exécuté par une Unité de Coordination de Projet (UCP) sous la supervision du Cabinet du Premier Ministre, maître d'ouvrage du projet.

La principale représentation régionale (antenne régionale) du projet est basée à Man et des bureaux annexes à Guiglo et Duekoué. L'antenne régionale collaborera avec les acteurs au niveau local notamment les Comités de Développement villageois (CDV) qui seront suscités par le projet au niveau village, les Collectivités (communes et régions), les représentations locales des Ministères sectoriels et les CRAS présidés par les Préfets de région et chargés d'examiner et approuver les sous-projets priorisés au niveau village.

Les présents termes de référence sont relatifs au recrutement d'un Coordonnateur Adjoint pour le compte de l'Unité de Coordination du projet COSO-Ouest.

II- RESPONSABILITES ET TACHES

2.1 Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Coordonnateur Adjoint est responsable de la qualité technique et opérationnelle de la mise en œuvre des activités du projet COSO-Ouest. Il a pour mission d'assurer la planification, la mise en œuvre et la supervision au quotidien des activités des différentes composantes du projet. Il a spécifiquement pour rôles de :

- S'assurer de la conformité et de l'éligibilité des actions/activités à implémenter dans le cadre du projet conformément à l'Accord de financement du projet ;

- Assurer le respect des dispositions du Manuel d'exécution du projet et des Manuels de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés du projet ;
- S'assurer de l'intégration de l'approche DCL dans la conception et la mise en œuvre des activités ;
- Assurer efficacement le renforcement des compétences des parties prenantes du projet ;
- Assister le Coordonnateur du projet dans l'utilisation rationnelle des ressources (humaines, matérielles et financières) du projet ;
- Assister le Coordonnateur dans l'évaluation des performances du personnel du projet ;
- Participer aux rencontres avec le bailleur et les parties prenantes.

2.2 Principales tâches

Gestion d'équipe et relation avec les partenaires

- Tenir des séances de travail régulières avec les structures d'exécution et les antennes régionales, pour s'assurer du déroulement efficace des activités et pour identifier, examiner et trouver les solutions aux blocages éventuels ;
- Coordonner des réunions mensuelles (si nécessaire hebdomadaires) avec l'ensemble du personnel du projet en collaboration avec les ressources humaines ;
- Organiser/participer aux réunions d'information et d'échanges avec les partenaires dans le cadre des activités du projet ;
- Participer au recrutement et à l'évaluation des performances du personnel du projet ;
- Assurer la gestion du personnel dédié au projet, du matériel et de la logistique mis à la disposition dans le cadre du projet ;
- Fournir aux différents Spécialistes de l'UCP, l'appui technique et opérationnel nécessaires pour l'exécution courante des activités contenues dans le PTA budgétisé et des Plans de Passation des Marchés (PPM) dans le respect des délais ;
- Elaborer des protocoles d'accord avec les principaux partenaires et acteurs concernés ;
- Veiller à la mise en œuvre de la mission des structures d'exécution telles que définies dans le cadre dans leur convention avec l'Unité de Gestion du Projet ;
- Elaborer ou faire élaborer et veiller à l'exécution des programmes de formation et renforcement des capacités du personnel en fonction de l'évolution des activités mises en œuvre par le projet ;
- Coordonner le partage d'informations, l'échange de connaissances et d'apprentissage, et la coopération entre les parties prenantes à l'exécution ;
- Participer à la préparation et à la tenue des sessions des Comités d'orientation, de pilotage et de supervision du projet ;
- Appuyer les diverses missions d'appui organisées par la Banque mondiale, les auditeurs et les missions d'évaluation ;
- Participer aux missions de revues et d'audit organisées par le Bailleur et autres entités en charge ;

Coordination des activités du projet

- Assurer l'exécution des activités du projet sur la base de l'Accord de financement entre la Banque mondiale et la République de Côte d'Ivoire ;
- Assurer la gestion opérationnelle du projet : préparation et formulation des plans de travail trimestriels et annuels, suivi des plans de travail, en cohérence avec le cadre des résultats et des ressources du document de projet ;

- Coordonner la mise en œuvre des plans d'activités, de communication et de gestion des risques rentrant dans le cadre du projet, en collaboration avec les agences d'exécution ;
- S'assurer de la conformité des opérations et des activités aux procédures de la Banque Mondiale et des manuels d'exécution/procédures ;
- Veiller à la mise à jour et à la disponibilité à temps des documents liés à l'exécution du projet ;
- Identifier et solliciter tout appui technique ou expertise supplémentaire en vue d'assurer une gestion, une planification et un suivi de qualité ;
- Assister le Coordonnateur à opérer une bonne synergie entre le Projet COSO et les autres interventions de développement dans les zones d'intervention du projet ;
- Veiller à ce que le projet suive l'approche de Développement Communautaire Local (DCL) et que le soutien nécessaire soit apporté aux communautés pour qu'elles mènent leurs efforts de développement ;
- Assurer la bonne intégration et exécution des aspects genre, inclusion sociale, changement climatique, atténuation des conflits, engagement citoyens, pauvreté, environnementaux et sociaux dans les activités du projet à tous les niveaux, et d'une manière conséquente ;
- Transmettre à la Banque mondiale pour avis de non objection, les Termes de Référence (TDR) établis dans le cadre du projet ;
- Faciliter l'exécution des aspects environnementaux et sociaux du projet, conformément au contenu de l'Accord de Financement, au Plan d'engagement environnemental et social, et aux autres documents de base du projet COSO, et ce, en étroite collaboration des différents spécialistes recrutés à cet effet ;
- Valider les termes de références des études pour travaux, les demandes de propositions pour la surveillance et le contrôle des travaux ;
- Veiller au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une stratégie de communication sur le projet ;
- Participer aux rencontres, comités et événements en lien avec le projet y compris les visites régulières sur le terrain ;
- S'assurer de la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audits et des missions d'appui et de supervision.

Reporting

- Coordonner la préparation des rapports de gestion, d'activités et de suivi financier du projet exigés par la Tutelle, la Banque mondiale, et le Comité de Pilotage ;
- Contribuer à la mise en place d'un système de suivi-évaluation du projet ;
- Produire les rapports périodiques sur l'avancement et l'exécution du projet. Ces rapports trimestriels, semestriels et annuels par composante et pour l'ensemble du projet, portent sur les aspects suivants : les réalisations de la période concernée par rapport aux objectifs ; la présentation des problèmes qui se sont posés et les solutions adoptées ou proposées ; un état des dépenses et des décaissements du projet par composante ;
- Préparer et transmettre au Coordonnateur, les documents et rapports demandés par la Banque mondiale conformément aux documents types et aux procédures nationales ;
- Elaborer les rapports narratifs, plans de travail périodiquement et tout autre document en relation avec la mise en œuvre des activités du projet ;
- Recevoir les rapports d'exécution des antennes et vérifier leur concordance ;

- Contribuer à la préparation des rapports financiers et veiller au respect des règles et procédures liées à l'Accord de Financement et à l'Accord de projet ;

- Veiller à la collecte périodique et au reporting des indicateurs corporatifs de la Banque mondiale ;

Le Coordonnateur Adjoint assurera par ailleurs la mise en œuvre de toutes autres tâches confiées par le Coordonnateur du projet en lien avec ses responsabilités.

III- PROFIL

3.1 Formation

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 minimum en Economie, Agroéconomie, Management, Sciences du développement, Sciences sociales ou équivalent.

3.2 Expériences professionnelles

- Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins huit (8) ans, dont 6 ans dans la conception, la planification, et l'exécution de projets de développement ;

- Avoir une expérience avérée de trois (03) ans au moins dans la gestion de projets financés par des bailleurs tels que la Banque mondiale, l'Union Européenne, etc.

- Avoir une expérience spécifique d'au moins trois (03) ans dans la gestion d'équipes pluridisciplinaires.

3.3 Aptitudes et qualité requises

- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;

- Avoir des aptitudes de planification, d'orientation vers les résultats et la capacité à conduire une équipe;

- Etre rigoureux, organisé et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;

- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;

- Avoir la capacité à collaborer avec une diversité de parties prenantes ;

- Avoir une bonne connaissance des cadres de performance et d'évaluation des projets/programmes;

- Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique et notamment des logiciels usuels (Word, Excel, Powerpoint etc.);

- Etre sensible aux problématiques du milieu rural ;
- Etre une personne reconnue pour son honnêteté, sa discrétion et son aptitude à travailler en équipe.

IV- LOCALISATION DU POSTE

Le Coordonnateur Adjoint sera en poste à Abidjan dans les locaux de l'Unité de Coordination du Projet. Il sera amené à effectuer des déplacements réguliers dans la zone cible du projet dans le cadre de ses responsabilités.

V- DUREE DU CONTRAT

Le Coordonnateur Adjoint interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable à la suite d'évaluation de performance annuelle jugée satisfaisante.

VI- CRITERES DE PERFORMANCE

Le Coordonnateur Adjoint sera évalué sur la base de ses capacités à exécuter efficacement ses missions. L'évaluation de sa performance sera faite sur la base d'éléments d'appréciation entre autres :

- Des critères qualificatifs ou intrinsèques ;
- Des critères techniques ;

- Des critères liés aux résultats.

Une grille détaillée spécifique au poste précisera les critères d'évaluation.

VII- METHODE DE SELECTION

Le recrutement sera effectué sur une base concurrentielle et transparente s'appuyant sur les critères de présélection définis dans le profil du poste. Si le candidat a un lien direct/indirect avec un ou plusieurs personnels de l'Unité de Coordination du Projet, il a l'obligation de le signaler dans son dossier de candidature.

Le recrutement sera effectué en deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- Une phase de sélection par interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Par ailleurs, les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront, avant leur recrutement, se conformer aux dispositions en vigueur.

VIII- CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat (e)s intéressé (e)s devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- **Une lettre de motivation** adressée à la Coordonnatrice du projet COSO ;
- **Un curriculum vitae (CV)** détaillé présentant au mieux les spécifications notifiées dans le profil recherché et précisant les **référents professionnels** (noms, titres et coordonnées des personnes de référence pour les postes occupés) ;
- **Les photocopies des diplômes** et/ou attestations pour les déclarations figurant dans le CV.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et adressés à Madame la Coordonnatrice du projet COSO au plus tard le **31 Aout 2026 à 16 heures 30 minutes,** avec la mention : « **Candidature au poste de Coordonnateur adjoint au Projet de développement communautaire et local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest) »,**

- Soit par voie électronique à l'adresse suivante, en un seul dossier pdf : **recrutements-cosoouest@coso.ci ;**
- Soit sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), et déposés à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)
7ième Tranche, Rue de la Résidence les Flamboyants
Tel : 27 22 22 30 50
infos@coso.ci

Les dossiers de candidatures reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au secrétariat du projet COSO.